

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 680

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

510 020 225 RCS Angers.

2FID.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1062500.00 EUR.

Adresse : Boulevard du Cormier, Zone Industrielle Sud Ouest, 49300 Cholet.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PUBLICITE AU FUSION DES SOCIETES CASF 2 (absorbante) et 2FID (absorbée) établi conformément aux dispositions de l'article R. 236-2 du Code de commerce Pour la société absorbante (adresse du siège où peut être consulté le projet de traité de fusion) : La société CASF 2 société à responsabilité limitée au capital de 880.000 € dont le siège social est situé : Zone industrielle Sud-Ouest – Boulevard du Cormier – 49300 CHOLET, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 752 518 084 R.C.S ANGERS, Pour la société absorbée : La société 2FID société par actions simplifiée au capital de 1.062.500 € dont le siège social est situé : Zone industrielle Sud-Ouest – Boulevard du Cormier – 49300 CHOLET, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 510 020 225 R.C.S ANGERS, L'évaluation de l'actif et du passif de la société 2FID dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 2.705.124,74 € Passif : 153.690,66 € Actif net apporté : 2.551.434,08 € Régime : la société CASF 2, société mère détenant la totalité des actions composant le capital social de la société 2FID, la fusion a été soumise au régime des fusions simplifiées visé à l'article L. 236-11 du Code de commerce, de sorte que l'apport de la société 2FID ne sera pas rémunéré par l'attribution d'actions et ne donnera pas lieu à augmentation du capital social de la société CASF 2. En conséquence, aucun rapport d'échange n'a été établi. Date d'effet prévue pour l'opération : rétroactivement au 1er janvier 2022, Un projet de traité de fusion a été signé par les deux sociétés en date du 2 mai 2022. Date du projet commun de fusion : au plus tard le 30 juin 2022. Les date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 4 mai 2022 au Greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS..